



## Dossier de demande d'évolution d'une classe à horaires aménagés (CHA) ou renforcés (CHR) ECOLE / COLLEGE

Le présent dossier a pour finalité l'évolution de la carte des classes à horaires aménagés ou renforcés d'un établissement scolaire. Il constitue le lien entre les différents acteurs : l'établissement, les entités partenaires et les services académiques. A cet égard, une attention particulière doit être portée sur l'ensemble des éléments qualitatifs au soutien du projet.

Le présent dossier est à retourner à l'adresse : [daac@ac-lyon.fr](mailto:daac@ac-lyon.fr) avant le 30 novembre de l'année qui précède la rentrée scolaire d'ouverture de la classe. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Pour toute demande de renseignement, [daac@ac-lyon.fr](mailto:daac@ac-lyon.fr) et plus d'informations sur la page web <https://www.ac-lyon.fr/classe-a-horaires-amenages-cha-125033>

### 1 Etablissement porteur du projet

Les classes à horaires aménagés ou renforcés ou renforcés sont accueillies dans des établissements scolaires et sont portés par un référent.

#### 1.1 Identité de l'établissement

Numéro RNE de l'établissement	
Type d'établissement	<input type="radio"/> Ecole Primaire <input type="radio"/> Collège
Nom de l'établissement	
Commune de l'établissement	
Effectif élèves de l'établissement (dernière rentrée)	
Réseau d'éducation prioritaire	<input type="radio"/> Néant <input type="radio"/> REP <input type="radio"/> REP +
L'établissement accueille déjà une classe à horaire aménagés ou renforcés ou renforcés	<input type="radio"/> Ecole Primaire <input type="radio"/> Collège
Adresse de l'établissement	

## 1.2 Personne référente du projet

Merci de préciser ici la personne référente du projet au sein de l'établissement porteur. La personne référente est l'interlocutrice privilégiée des services académiques et des services d'inspections qui sont susceptibles de la solliciter. La personne référente peut être le chef d'établissement ou un enseignant référent.

Nom et Prénom	<input type="text"/>
Fonction	<input type="checkbox"/> Chef d'établissement <input type="checkbox"/> Enseignant
Numéro de téléphone	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>

## 2 Objet du projet

Le but de cette partie est de présenter succinctement le projet. L'établissement porteur est invité à présenter de manière plus précise le projet et sa dynamique dans un document à part (voir 4 ci-dessous).

### 2.1 Dimension du projet

Nature du projet <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> Ouverture <input type="checkbox"/> Fermeture
Année scolaire d'ouverture ou de fermeture prévisionnelle	<input type="text"/>
Domaine artistique <sup>2</sup>	<input type="text"/>
Niveau cible	<input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> 6ème <input type="checkbox"/> 5ème <input type="checkbox"/> 4ème <input type="checkbox"/> 3ème
Nombre d'élèves cible	<input type="text"/>
Niveau à l'ouverture <sup>3</sup>	<input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> 6ème <input type="checkbox"/> 5ème <input type="checkbox"/> 4ème <input type="checkbox"/> 3ème
Nombre d'élève à l'ouverture	<input type="text"/>
Volume horaire par niveau enseignement <u>théorique</u>	<input type="text"/>
Volume horaire par niveau enseignement <u>pratique</u>	<input type="text"/>

<sup>1</sup> en cas de demande d'ouverture et de fermeture conjointe merci de remplir 2 dossiers distincts

<sup>2</sup> Peuvent être choisis : Danse, théâtre, musique, arts plastiques, orchestres, chant vocal, cinéma

<sup>3</sup> au moment de l'ouverture de la classe, l'établissement peut ne pas le proposer à tous les niveaux cibles.

## 2.2 Partenaire du projet

Les classes à horaires aménagés ou renforcés supposent obligatoirement la coopération avec une institution partenaire et le cas échéant une collectivité territoriale qui participe au projet.

### 2.2.1 Institution culturelle

Nom de l'institution culturelle			
Type de l'institution culturelle			
Personne contact du projet			
Fonction de la personne contact			
Numéro de téléphone			
Adresse électronique			
Adresse de l'institution culturelle			

Date, nom et prénom de la personne contact de l'institution artistique ou culturelle<sup>4</sup> :

--	--

### 2.2.2 Collectivité territoriale

Nom de la collectivité territoriale			
Type de collectivité territoriale			
Personne contact du projet <sup>5</sup>			
Fonction de la personne contact			
Numéro de téléphone			
Adresse électronique			
Adresse de la collectivité territoriale			

Date, nom et prénom de la personne contact de la collectivité territoriale<sup>6</sup> :

--	--

<sup>4</sup> La signature implique l'accord de principe sur la conduite du projet et ne remplace pas la signature de la convention.

<sup>5</sup> Idéalement un membre de l'exécutif local

<sup>6</sup> La signature implique l'accord de principe sur la conduite du projet et ne remplace pas la signature de la convention

## 2.3 Financement du projet

Les classes à horaires aménagés ou renforcés sont susceptibles de faire l'objet de financements croisés.

Financement par l'établissement (en heures)	
Financement demandé auprès de la DSDEN <sup>7</sup> (en heures)	
Financement du partenaire (préciser la nature et le récipiendaire du financement)	

## 3 Motivation du chef d'établissement

La présente section du dossier a pour objet de recueillir les motifs généraux du projet et son intégration avec le projet de l'établissement. Vous êtes invité à constituer une note de présentation du projet à joindre au présent dossier.

Date nom et prénom du chef d'établissement

## 4 Note de présentation

### 4.1 Principe

Votre dossier rempli est à retourner à l'adresse [daac@ac-lyon.fr](mailto:daac@ac-lyon.fr) avant le 30 novembre de l'année qui précède la date d'ouverture de la classe à horaires aménagés ou renforcés. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

En complément du dossier vous êtes invité à joindre une note qui présente en détail le projet.

La constitution d'un dossier ou d'un courrier à l'appui de votre demande permet aux membres de la commission de comprendre votre projet. Afin de vous accompagner dans cette démarche il existe des outils de positionnement sur lesquels vous appuyer : les textes officiels qui encadrent les classes à horaires aménagés ou renforcés, le recensement ADAGE qui établit le volet culturel de votre

<sup>7</sup> Cette demande sera adressée à l'IA-DASEN qui donnera son avis en tenant compte de la demande de financement supplémentaire.

établissement, la carte des formations, les projets culturels de territoire, chartes de coopération culturelle de nos partenaires. Ces documents d'accompagnement sont disponibles et consultables sur le site de la DAAC.

Vous êtes également invités à utiliser toutes les ressources et à mobiliser les experts à votre disposition (équipe de la DAAC, Inspection pédagogique, DSDEN...) pour vous aider à concevoir votre projet. La forme de ce dossier est laissée à votre entière appréciation. Nous vous proposons des éléments de méthodologie et d'analyse pour vous accompagner dans votre réflexion et l'évaluation de votre projet.

Les contacts des experts sont à retrouver sur le site de la DAAC à l'adresse suivante : <https://www.ac-lyon.fr/classe-a-horaires-amenages-cha-125033>

## 4.2 Éléments constitutifs

Les éléments qualitatifs du dossier s'appuient notamment sur les éléments suivants :

- **Présentation de l'établissement, de ses caractéristiques, son public :**
  - l'équipe enseignante : présentation, mobilisation et expérience, certification
  - l'établissement et son implication dans les dynamiques culturelles (mobiliser les indicateurs du recensement ADAGE dans le volet culturel du projet d'établissement ou du projet d'école).
  - contexte du territoire, dimension EAC et partenariale : Contexte artistique et culturel de l'établissement
  - partenariats existants
  - dynamique EAC de l'établissement...
- **Le projet (sa dimension éducative, citoyenne, artistique...)**
  - sa préfiguration : quelles actions ont déjà été mises en places ?
  - le contexte du projet : éléments de diagnostic...
  - objectifs éducatifs et artistiques
  - les éléments du projet, le projet d'enseignement...
- **Mise en œuvre et partenariat : Le partenariat avec une structure d'enseignement**
  - type de structure
  - responsable : nom et qualité
  - projet, objectifs et engagement de la structure
  - modalités d'organisation
  - état du projet de convention...
- **Liens entre les enseignements et formation**
  - le projet est-il inscrit dans une logique territoriale de besoins et/ou priorités de formation ?
  - lien école/collège/lycée, liens avec les enseignements artistiques et l'EAC ?
  - Besoins repérés et/ou exprimés ...
  - Moyens apportés par l'établissement ...

## 5 Partie réservée à l'expression des avis

Avis pédagogique des corps d'inspection	
Avis DRAC	
Avis IA-DASEN <sup>8</sup>	
Avis synthétique DAAC	
Avis du COPIL des CHA/CHR	
Date de l'avis	

<sup>8</sup> Décision finale pour les demandes qui relèvent du 1<sup>er</sup> degré